

**Guide de normes
graphiques**



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ CONÇU POUR
VOUS ORIENTER DANS L'UTILISATION ADÉQUATE
DE L'IDENTITÉ ET DES COMPOSANTES
GRAPHIQUES OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-MARTINE. LE RESPECT DES
RÈGLES ÉTABLIES CONTRIBUE À CRÉER UNE
HOMOGENÉITÉ GRAPHIQUE POUR L'ENSEMBLE
DE L'IMAGE DE MARQUE DE LA MUNICIPALITÉ.

04

Composition du logo

08

Typographie

11

Taille minimale

09

Palette de couleurs

05

Variantes du logo

12

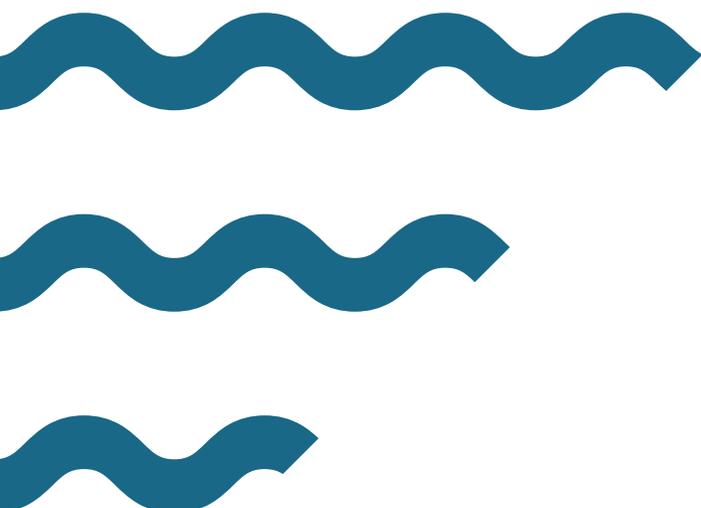
Intégrité du logo

10

Espace de protection

14

Applications



Composition du logo / Logo officiel

01



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

LE SYMBOLE

Le logo est composé d'éléments graphiques linéaires qui font référence aux sillons d'un champ voué à l'agriculture, aux vagues d'une rivière, au soleil levant et aux ponts de la municipalité.

LE LOGOTYPE

Le logo se veut moderne et dynamique. L'utilisation de lettres en bas de casse confère au logo un esprit d'ouverture et d'accueil.

LA SIGNATURE

Le logo officiel de la municipalité est accompagné dans certains cas d'une signature qui présente les mots *Entre terres et rivières*, reflétant la réalité géographique de Sainte-Martine.

02



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

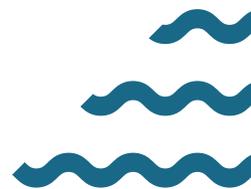
01

La signature à la verticale est à prioriser dans toute conception. La signature à l'horizontale peut être utilisée s'il y a manque d'espace.

02

La signature horizontale a été conçue dans le but d'offrir davantage de possibilités aux concepteurs graphiques lorsque l'espace de travail est limité en hauteur.

Variante du logo / Sans signature



01

La version sans signature à la verticale est à prioriser dans l'application sur des objets promotionnels et de la signalisation. La signature à l'horizontale peut être utilisée s'il y a manque d'espace.

02

La version sans signature horizontale a été conçue dans le but d'offrir davantage de possibilités aux concepteurs graphiques lorsque l'espace de travail est limité en hauteur.

01



Sainte-Martine

02



Sainte-Martine



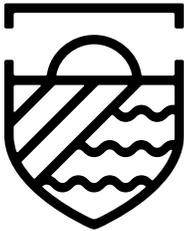
Variante du logo / Noir

VERSION MONOCHROME

Dans la mesure du possible, utiliser la version officielle en couleur du logo. Les présentations inversées ou crevées sont admises dans la mesure où la couleur du support permet un contraste suffisant pour assurer une lisibilité acceptable



Sainte-Martine
Entre terres et rivières



Sainte-Martine

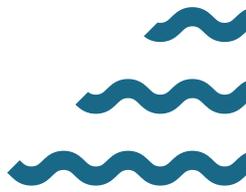


Sainte-Martine
Entre terres et rivières



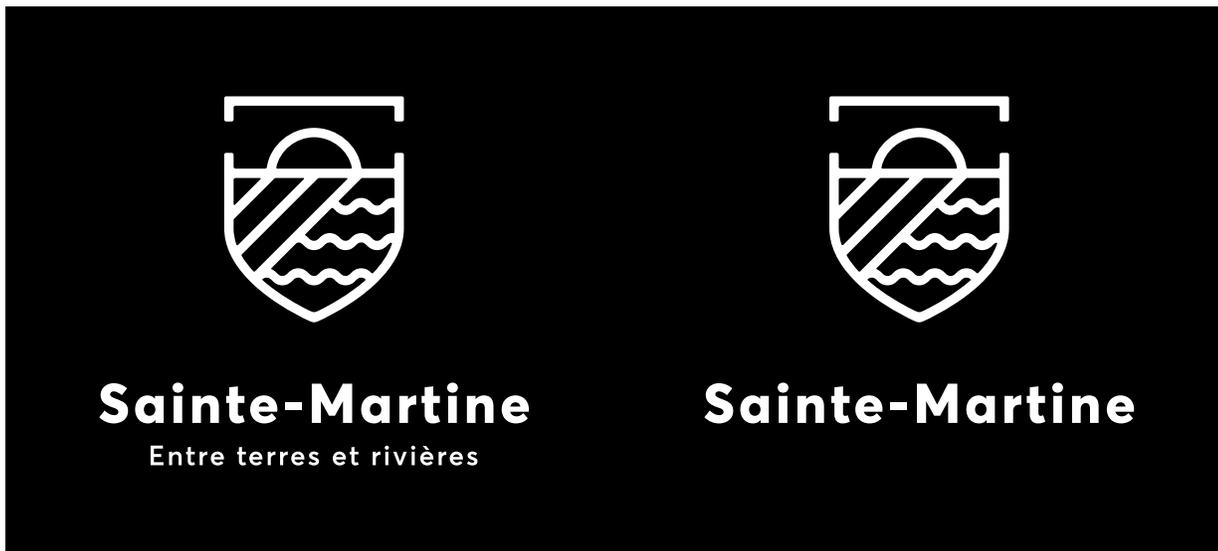
Sainte-Martine

Variante du logo / Renversée



VERSION RENVERSÉE

En présentation renversée, tous les éléments en noir deviennent blancs.



Typographie / Logo et complémentaire

Les polices de caractère officielles de la municipalité de Sainte-Martine sont **Averta / Extra Bold** et **SemiBold**. Les polices de caractère composant le logotype ne peuvent en aucun cas être remplacées par d'autres polices ou par les variantes des polices officielles.



Averta ExtraBold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
012345679
.!?@#\$%&()

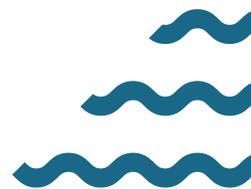
Averta SemiBold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
012345679
.!?@#\$%&()

TYPOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Pour les publications émises à l'interne (communiqués de presse, lettres officielles, rapports financiers, etc.), il est recommandé d'utiliser les polices de caractère **Calibri / Light** pour le texte courant et **Calibri / Bold** pour les titres. Ces polices de caractère sont incluses dans la plupart des logiciels de bureau.

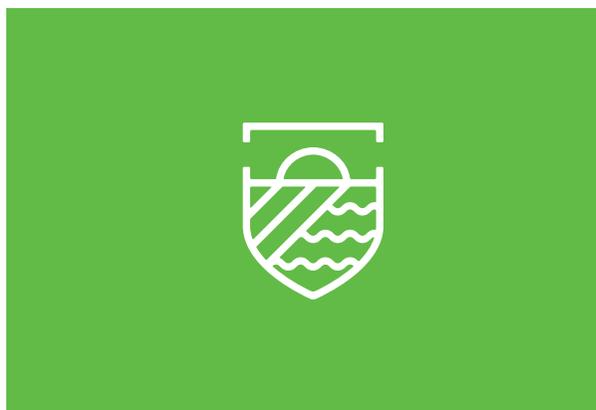
Palettes de couleurs



PALETTE PRIMAIRE



PANTONE 7698 C / 7698 U
C65 M9 Y0 K53
R26 G104 B135
HEX #1A6887



PANTONE 368 C / 375 U
C65 M0 Y100 K0
R97 G187 B70
HEX #61BB46

PALETTE SECONDAIRE



PANTONE 552 C / 552 U
C24 M3 Y7 K2
R185 G216 B224
HEX #B9D8E0



PANTONE 7697 C / 7697 U
C76 M34 Y21 K0
R61 G140 B174
HEX #3D8CAE



PANTONE 199 C / 199 U
C0 M100 Y72 K0
R237 G24 B68
HEX #ED1844



PANTONE 272 C / 272 U
C61 M56 Y0 K0
R113 G117 B183
HEX #7175B7



PANTONE 165 C / 165 U
C0 M70 Y100 K0
R255 G102 B27
HEX #FF661B



PANTONE 129 C / 128 U
C0 M11 Y78 K0
R255 G221 B84
HEX #FFDD54



PANTONE 7482 C / 355 U
C90 M0 Y93 K0
R0 G171 B86
HEX #00AB56



Espace de protection

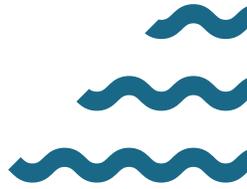


ESPACE DE PROTECTION

Il existe un espace de protection autour du logo, ceci a pour but d'éviter que d'autres éléments graphiques nuisent à la pleine lecture de celui-ci. L'espace est déterminé par une unité relative à la dimension du logotype. On parlera ici de la hauteur d'une verticale à l'autre du logo (incluant la hauteur des traits).



Taille minimale



TAILLE MINIMALE

En fixant la taille minimale du logo, on s'assure qu'il sera clairement lisible dans tous les cas. Ils ne doivent donc pas être réduits en deçà de ce format.



1,5 pouce

Sainte-Martine
Entre terres et rivières



0,6875 pouce

Sainte-Martine
Entre terres et rivières



0,75 pouce

Sainte-Martine



0,39 pouce

Sainte-Martine

Intégrité du logo

01



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

02



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

03

Sainte-Martine
Entre terres et rivières

04



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

05



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

USAGES INCORRECTS DU LOGO

Les usages incorrects nuisent considérablement à la marque et pour aucun motif il n'est permis de dégrader voir dénaturer l'image de marque.

01

Ne pas déformer le logo.

02

Ne pas changer les proportions du logo.

03

Ne pas utiliser séparément les composantes du logo.

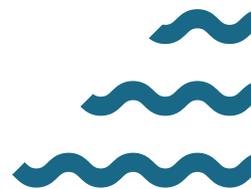
04

Ne jamais faire de rotation avec le logo.

05

Ne jamais faire de réflexion avec les composantes du logo.

Intégrité du logo



06

Ne jamais inverser ou changer les couleurs.

07

Dans le cas de l'application 1 couleur, il ne faut jamais utiliser le symbole et la signature en niveau de gris.

08

Ne jamais utiliser d'ombrage derrière le logo.

09

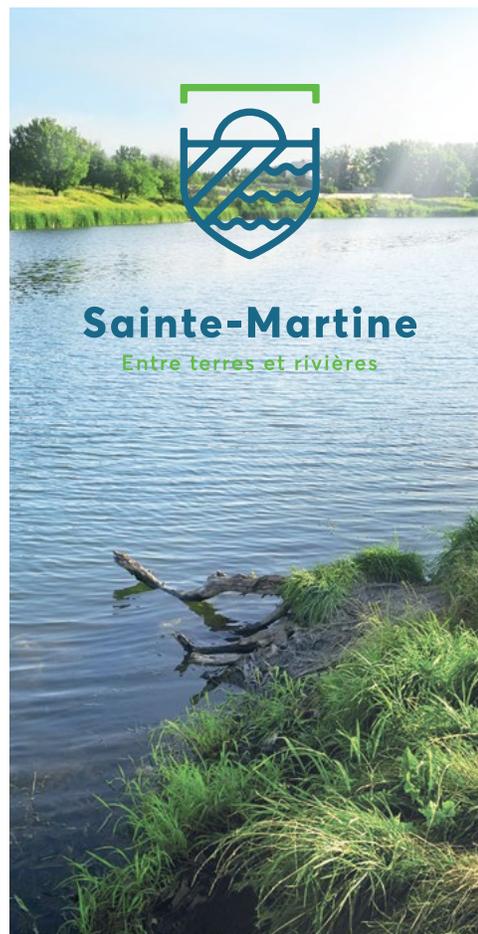
Ne jamais utiliser le logo sur un fond trop chargé.

08



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

09

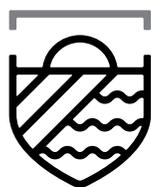


06



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

07



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

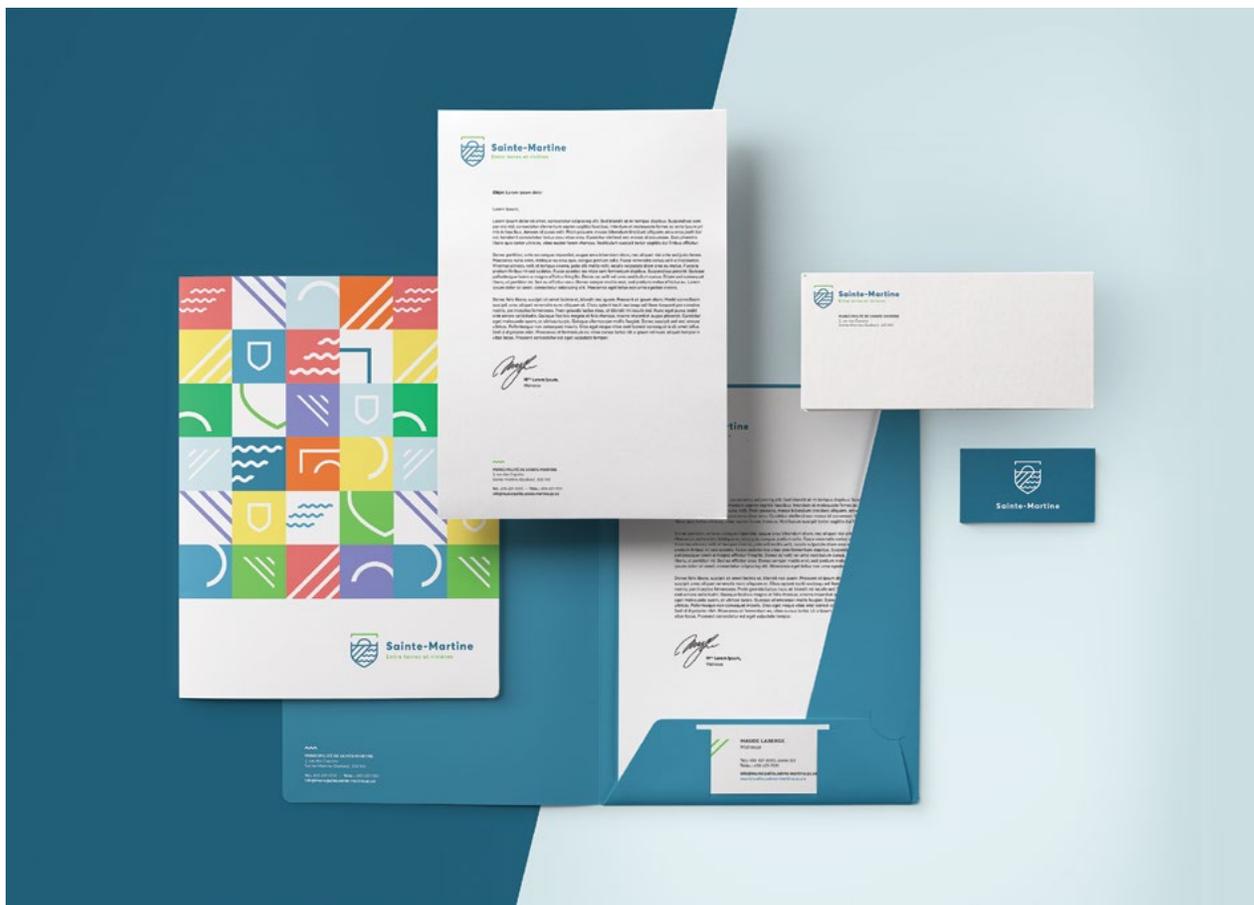


Applications / Papeterie

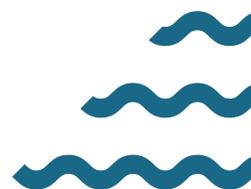
CARTES D'AFFAIRES



PAPETERIE



Applications / Bannières



BANNIÈRES EXTÉRIEURES



BANNIÈRES AUTO-PORTANTES



Applications des services / Publications

Administration

Communications

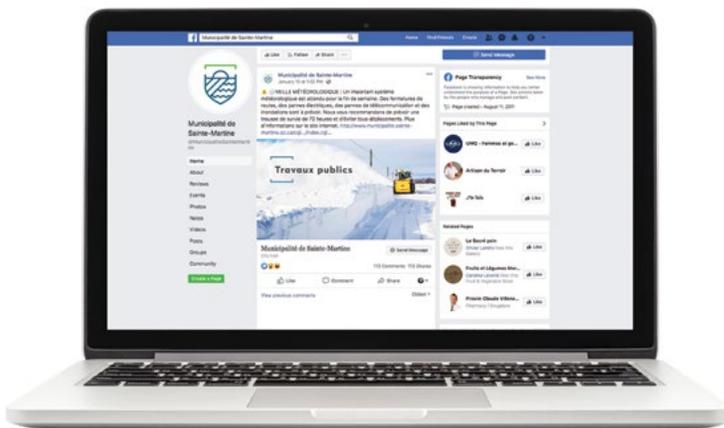
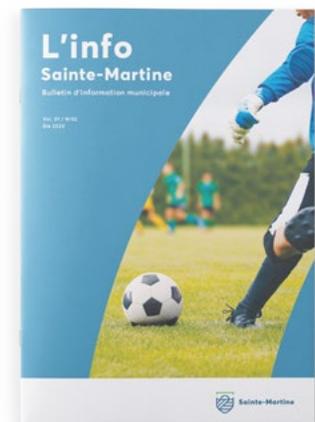
Travaux publics

Urbanisme

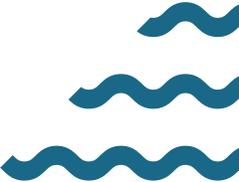
Sécurité incendie

Loisirs, sports & vie communautaire

Culture & patrimoine



Applications / Divers



Applications / Véhicules



LES NORMES GRAPHIQUES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTINE PRÉSENTÉES ICI ONT POUR OBJECTIF D'UNIFORMISER LA PRÉSENTATION VISUELLE DE NOS PRODUITS DE COMMUNICATION ET DE NOTRE IMAGE DE MARQUE. IL EST DONC ESSENTIEL DE RESPECTER CES NORMES.

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC UN RESPONSABLE DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR LA SIGNATURE EN FORMAT VECTORIEL.



SERVICES DES COMMUNICATIONS

3, rue des Copains
Sainte-Martine QC J0S 1V0

Tél.: 450 427-3050 - **Télec.:** 450 427-7331
communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca

municipalite.sainte-martine.qc.ca



Sainte-Martine

Entre terres et rivières